



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE**POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2020****DATÉ DU 6 MAI 2020**

Le 1^{er} janvier 2020, la société mère de la compagnie a procédé à la fusion de ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc. Les compagnies ont été fusionnées pour former une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie).

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : exploitation canadienne, exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et exploitation générale. À la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé en deux son unité Exploitation européenne et réassurance afin de créer les unités Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les activités de réassurance, qui étaient auparavant présentées dans l'unité Exploitation européenne et réassurance, sont maintenant présentées dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a entraîné des modifications des chiffres correspondants pour ces unités d'exploitation. L'autre unité d'exploitation de la compagnie, soit l'exploitation générale, demeure inchangée. Les activités et les transactions qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans l'unité Exploitation générale.

Le présent rapport pour le trimestre clos le 31 mars 2020, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l'égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de la Canada Vie par rapport à sa situation au 31 décembre 2019. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l'Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie ont auparavant été présentés dans les états financiers consolidés de la Great-West, qui sont disponibles sur le site Web de la compagnie à l'adresse www.canadavie.com. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Corporation Financière Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse www.sedar.com. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie et des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats

au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs d'activité et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles et la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie). Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la Corporation Financière Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS
Principales données financières consolidées
(en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Bénéfice			
Compte de participation	10 \$	(30) \$	(10) \$
Détenteur d'actions ordinaires ⁽¹⁾	399	706	662
Total du bénéfice net	409	676	652
Total des primes et dépôts⁽²⁾	22 745 \$	20 102 \$	23 222 \$
Honoraires et autres produits	776	837	820
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	8 282	9 221	7 895
Total de l'actif selon les états financiers	353 918 \$	370 664 \$	359 813 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾	67 077	71 342	64 665
Total de l'actif géré⁽²⁾	420 995	442 006	424 478
Autres actifs administrés ⁽²⁾	66 468	65 856	61 964
Total de l'actif administré⁽²⁾	487 463 \$	507 862 \$	486 442 \$
Total du passif	330 993 \$	347 303 \$	335 937 \$
Surplus attribuable au compte de participation	2 833 \$	2 745 \$	2 738 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	23	21	20
Capitaux propres	20 069	20 595	21 118
Total des capitaux propres	22 925 \$	23 361 \$	23 876 \$
Ratio du TSAV⁽³⁾	133 %	135 %	140 %

⁽¹⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2019 comprennent un profit net de 8 M\$ lié à la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

⁽²⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽³⁾ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est présenté en détail à la rubrique Gestion et suffisance du capital.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

À compter de janvier 2020, l'écllosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des périodes d'isolement volontaire, la distanciation physique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Cette situation a perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et continuent d'être en proie à une forte volatilité. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Bien qu'il soit actuellement impossible d'estimer les répercussions précises de la pandémie de COVID-19 étant donné son évolution imprévisible et sa nature incertaine, elle pourrait néanmoins avoir des incidences défavorables diverses sur les activités de la compagnie, ainsi que sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses liquidités et ses perspectives commerciales. La compagnie surveille la situation de près, notamment en procédant à des simulations de crise et à des analyses de scénarios, et elle a mis en œuvre des processus pour assurer la continuité des activités et pour favoriser le bien-être des clients, des employés et des collectivités. La gestion des risques liés à la COVID-19 (risques financiers, opérationnels et autres risques) se fait au moyen du cadre de gestion des risques existant de la compagnie. Des plans de continuité des services sont en place dans l'ensemble de la compagnie et une vaste majorité des employés travaillent à distance pour assurer la prestation de services aux clients et le maintien des activités et des fonctions de technologie. De plus, la compagnie a offert son soutien aux collectivités par l'entremise de dons financiers dans les diverses régions géographiques où la compagnie exerce ses activités.

Incidence sur les résultats financiers

Bénéfice net

Le contexte découlant de la pandémie a influé sur les résultats financiers de la compagnie pour le premier trimestre de 2020. Le recul des marchés boursiers et des taux d'intérêt observé depuis le 31 décembre 2019, principalement en raison de la COVID-19, a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de la compagnie pour le premier trimestre de 2020. Parmi les éléments qui ont eu un effet défavorable, on compte l'incidence des hausses des passifs relatifs aux contrats d'assurance attribuables au repli des marchés boursiers, l'incidence des garanties liées aux fonds distincts et de l'inefficacité de la couverture connexe, et la diminution des honoraires.

Situation de trésorerie et de capital

La situation de capital de la compagnie demeurait solide au 31 mars 2020, avec un ratio du TSAV de 133 % pour la Canada Vie, soit un résultat supérieur à la fourchette cible interne de la compagnie et de la cible de surveillance.

Les répercussions du recul des marchés boursiers au premier trimestre de 2020 se sont traduites par une diminution d'environ 1,5 point du ratio du TSAV de la Canada Vie. La fluctuation des taux d'intérêt au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation d'environ 2 points du ratio du TSAV. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur le ratio du TSAV.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 mars 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 4,8 G\$. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

Autres incidences

Plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Vers la fin du premier trimestre, les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. Les répercussions de ces baisses de notations ont été limitées pour la compagnie au cours de la période, mais elles pourraient s'aggraver dans les périodes futures selon la durée de l'arrêt des activités et de la reprise économique.

Incertitude de mesure

Pour dresser des états financiers conformes aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement ainsi que du change à l'échelle mondiale. Il est plus difficile d'établir ces estimations et de porter ces jugements pendant une période d'incertitude comme c'est le cas actuellement.

L'estimation des provisions techniques dépend des notations des placements à revenu fixe. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des provisions techniques. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

En mars 2020, la compagnie a annoncé une suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds distincts immobiliers, ainsi que des cotisations à ces derniers, au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, car la conjoncture causée par la situation actuelle liée à la COVID-19 a mené à une incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. La direction a déterminé qu'il fallait suspendre temporairement les retraits et les transferts hors des fonds afin de protéger les intérêts à long terme des porteurs de parts. Conformément aux modalités applicables aux fonds de placement immobilier, la suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que les conditions du marché se soient suffisamment stabilisées pour déterminer les évaluations avec une plus grande certitude et que la compagnie soit à l'aise avec la situation de trésorerie des fonds. La compagnie, par l'intermédiaire de son compte général, a établi un processus pour aplanir les difficultés et faciliter certains autres retraits, notamment les paiements minimaux des fonds enregistrés de revenu de retraite.

En outre, la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés. Compte tenu de l'incertitude entourant le contexte actuel, les résultats financiers réels pourraient être différents des estimations établies dans le cadre de la préparation des états financiers.

Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation

Les gouvernements et les banques centrales des territoires où les filiales de la compagnie exercent leurs activités ont annoncé et mis en place des mesures visant à lutter contre les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend des fonds d'urgence, des réductions des taux d'intérêt, des subventions salariales et d'autres mesures de soutien pour les particuliers et les entreprises. Les autorités de réglementation prudentielle des filiales d'assurance de la compagnie ont également pris des mesures pour financer les initiatives des assureurs visant à améliorer les liquidités de leurs clients et emprunteurs, notamment en permettant un allègement de capital relativement aux reports de versements d'emprunts et de primes d'assurance.

Les autorités de réglementation intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets qu'a la pandémie sur les activités, la vigueur du capital et les liquidités des entités réglementées, et les communications relatives à la réglementation avec les filiales réglementées de la compagnie ont globalement augmenté. Les dividendes et les distributions de capital à l'intention des actionnaires des banques et des assureurs constituent un sujet de préoccupation au cours de cette pandémie, et plusieurs autorités de réglementation prudentielle ont fourni des directives précises sur le versement de dividendes et d'autres distributions à l'intention des actionnaires pendant cette crise, notamment au Canada, au Royaume-Uni et en Irlande, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités.

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a donné aux banques canadiennes et aux assureurs canadiens la directive de suspendre les rachats d'actions et de ne pas augmenter les versements de dividendes. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention d'augmenter les dividendes ou de réaliser des rachats d'actions.

Au Royaume-Uni, la Prudential Regulation Authority (PRA) a communiqué avec toutes les compagnies d'assurance en mars et en avril 2020 afin de leur rappeler d'effectuer une gestion prudente de leurs ressources financières pour s'assurer de respecter leurs engagements envers les titulaires de polices et de maintenir la sécurité et la viabilité et pour s'assurer que tout dividende consenti est prudent, qu'il cadre avec leur appétence au risque et qu'il se base sur une analyse de divers scénarios, certains très pessimistes.

En Irlande, la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland ou CBI) a insisté auprès des assureurs pour qu'ils reportent leurs dividendes jusqu'au moment où ils seront en mesure d'établir avec davantage de certitude leurs prévisions à l'égard des coûts et des produits à venir, ce qui cadre avec les récentes directives publiées par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles. Par conséquent, la CBI est d'avis que les assureurs et réassureurs pour lesquels elle consent une autorisation ne devraient pas verser de dividende pour l'instant.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

La déclaration et le paiement de dividendes par la compagnie au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendra, entre autres choses, de la situation financière de la compagnie, laquelle est elle-même tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien que la compagnie ne puisse le garantir, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, elle s'attend à ce que sa capacité à payer des dividendes aux niveaux actuels ne soit pas entravée.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Le ralentissement général du marché causé par l'écllosion de la maladie a eu des répercussions sur les résultats de la compagnie vers la fin du premier trimestre, et ce ralentissement pourrait continuer d'influer sur le total des souscriptions, des flux de trésorerie nets et du bénéfice net de la compagnie. Si l'incertitude à l'égard des marchés se poursuit, ou si elle exerce des effets défavorables sur les sinistres ou les souscriptions, cette incertitude continuera ainsi d'influer défavorablement sur la performance de la compagnie. Ces répercussions dépendront de l'évolution de la situation, qui demeure très incertaine. La compagnie dispose de structures et de processus de gouvernance pour assurer le suivi régulier de la situation de capital de la compagnie à la lumière de l'information courante concernant le marché. Les perspectives financières de la compagnie pour l'exercice dépendront de la durée et de l'intensité des effets de la COVID-19. Le bénéfice devrait diminuer dans les périodes futures si la faiblesse des marchés et des taux d'intérêt perdure, si le niveau des activités de souscription diminue, si les primes reçues diminuent et si les sinistres au chapitre de l'invalidité se multiplient.

La priorité demeure de soutenir les clients et les employés à l'aide de plateformes numériques afin d'affronter les défis créés par la distanciation physique. Au cours des dernières années, la compagnie a investi dans plusieurs plateformes numériques dans l'ensemble de ses groupes à l'échelle mondiale, ce qui permet de fournir un soutien à distance pour tous les aspects de l'entreprise.

L'actif administré a diminué au premier trimestre de 2020, en raison de la faiblesse des marchés et, pour certains marchés, en raison d'une hausse des rachats. La compagnie s'attend à ce que les occasions de souscriptions soient réduites compte tenu des inquiétudes des clients actuels et potentiels à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur les entreprises. La diminution des souscriptions et des sorties nettes de trésorerie pourrait se poursuivre, ce qui aurait une incidence défavorable sur les niveaux des actifs et des honoraires. Les activités de réassurance disposent toutefois d'un bassin solide de nouvelles affaires et elles ne ressentent pas de manière importante les effets de la pandémie de COVID-19 à l'heure actuelle.

Outre l'incidence des niveaux des marchés boursiers et flux de trésorerie futurs sur les valeurs des actifs, tel qu'il est expliqué antérieurement à la rubrique Incertitude de mesure, la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, lesquelles reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue pour réduire le risque de taux d'intérêt, mais même si la compagnie est peu sensible aux taux d'intérêt, une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur certains produits de la compagnie, et des modifications des taux ont ainsi été mises en place et continueront de l'être au besoin.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

L'incidence de la pandémie sur la mortalité est également incertaine pour l'instant. Les changements dans les taux de mortalité et de longévité influencent les résultats de la compagnie. La compagnie gère les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance vie et de rentes de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers.

Une baisse des sinistres pour les clients collectifs est à prévoir, en raison de la fermeture des fournisseurs de services de soins de santé non essentiels, comme les dentistes, et de la distanciation physique. Au Canada et en Irlande, la compagnie a réagi à ce changement de contexte en offrant des réductions de primes ou des rabais. Depuis avril 2020, les primes ont été réduites au Canada afin de dédommager les promoteurs et les participants des régimes dans ce nouveau contexte. En Irlande, les primes seront réduites pour les clients d'assurance maladie étant donné que le gouvernement a mis tous les hôpitaux privés à la disposition du public pendant la pandémie. Les résultats en matière de sinistres au chapitre de l'invalidité pourraient augmenter au cours des périodes futures en raison des directives de distanciation sociale et d'isolement volontaire, des restrictions concernant les activités commerciales et sociales et du contexte économique défavorable attribuable à la pandémie.

En raison de la pandémie de COVID-19, la compagnie pourrait être aux prises avec une augmentation des coûts associés aux sinistres découlant de ses polices ou avec un nombre accru de clients ayant de la difficulté à payer leurs primes. En outre, sur le plan opérationnel, les employés, les partenaires de vente, les courtiers et les partenaires de distribution de la compagnie, ainsi que les effectifs des fournisseurs, des fournisseurs de services et des contreparties avec lesquels la compagnie fait affaire, pourraient également pâtir de la pandémie de COVID-19 ou des efforts visant à en atténuer les effets, notamment les fermetures ordonnées par les gouvernements, les demandes ou les ordonnances de travail à domicile pour les employés et toute autre mesure de distanciation physique, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la compagnie et de ses principales filiales de diriger leurs activités respectives, notamment la capacité des principales filiales de vendre les produits de la compagnie, y compris ceux produits qui sont traditionnellement vendus en personne.

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'emploient à combattre la propagation et la gravité de la COVID-19 et les problèmes de santé publique connexes, mais ces mesures pourraient ne pas être efficaces. Il est impossible de prédire quelle incidence auront les interventions juridiques et réglementaires déclenchées en réaction aux préoccupations concernant la COVID-19 et aux problèmes de santé publique connexes, notamment l'élargissement possible de la couverture d'assurance au-delà du texte de la police, sur les activités de la compagnie. La mesure dans laquelle les répercussions de la COVID-19 influenceront sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, la situation de trésorerie ou les perspectives de la compagnie dépendra des faits nouveaux ultérieurs, qui sont hautement incertains et ne peuvent être prédits, notamment les nouvelles informations qui pourraient apparaître sur la gravité de la COVID-19 et les mesures à prendre pour contenir ou gérer ses répercussions.

Les activités de la compagnie sont bien diversifiées. Cette diversité, conjuguée à la force et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**

La compagnie continue de prioriser le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant aux clients des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aideront à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés. Une aide financière est fournie aux promoteurs de régimes et aux participants pour les aider à maintenir et à élargir la couverture destinée aux employés, ainsi qu'aux collectivités sous la forme de dons visant à appuyer les mesures d'aide liées à la crise. Le 23 mars 2020, afin de soutenir les mesures d'aide liées à la crise de la COVID-19 offertes dans nos collectivités, la Canada Vie a annoncé, conjointement avec la Société financière IGM, sa société liée, et avec Power Corporation du Canada, sa société mère, un don commun de 1 M\$. Ces fonds serviront à combler les besoins immédiats des banques alimentaires locales et nationales, qui ont de la difficulté à absorber la demande grandissante au Canada, et à répondre à d'autres besoins urgents de gens vulnérables par l'entremise de l'expertise unique de Centraide et de Centraide du Grand Montréal. Les fonds permettront également d'alléger les pressions considérables exercées sur les petites entreprises partout au Canada. Toutes les entreprises de l'exploitation européenne ont versé des dons de charité à des organismes qui soutiennent les services de santé et les travailleurs essentiels, notamment en fournissant de l'hébergement pour le personnel des services de santé, en assistant les patients isolés et les proches aidants et en offrant des lits d'urgence et des chambres d'isolation pour les sans-abri.

Au sein de l'exploitation canadienne, les clients peuvent demander des propositions d'assurance à l'aide de l'application *SimplementProtégé*, qui simplifie le processus de demande et d'approbation de polices. Dans la situation actuelle, alors que les services paramédicaux sont temporairement non disponibles au Canada, les limites relatives à l'âge et au montant ont été adaptées afin qu'aucune souscription médicale ne soit exigée, tout en respectant la tolérance au risque de la compagnie. Toutefois, les souscriptions d'assurance sur le marché des grandes affaires devraient en souffrir pendant un certain temps, et des retards pourraient être enregistrés puisque les polices sont habituellement émises quelques semaines après un examen médical. L'investissement dans les solutions numériques est maintenu, comme *Dialogue*, une solution de soins de santé virtuels qui facilitera l'accès à des soins de santé de haute qualité pour plus d'un million de Canadiens, et *Stratégies en milieu de travail* sur la santé mentale, qui oriente les employeurs et leurs employés en ce qui a trait à la gestion du stress. Comme bon nombre de professionnels de la santé ont suspendu leurs services, le nombre de réclamations sera significativement réduit pendant un certain temps. À compter d'avril, les primes seront réduites afin de compenser les promoteurs et les participants des régimes pour ce nouveau contexte. Les exigences de distanciation physique et d'auto-isollement, de même que les restrictions concernant les activités sociales et commerciales et la conjoncture défavorable découlant de la pandémie, pourraient entraîner une hausse des demandes d'indemnisation relatives à l'assurance invalidité au cours des périodes futures. La tarification de la couverture d'assurance invalidité sera ajustée au fil du temps, en fonction des résultats.

En avril 2020, Irish Life a annoncé une réduction de ses primes d'assurance maladie. La réduction sera appliquée rétrospectivement aux primes payées par les clients pour avril, mai et juin, et elle sera portée en diminution des primes à payer pour les mois suivants. La réduction des primes sera en vigueur pour les trois mois lorsque les hôpitaux privés exerceront leurs activités sous l'autorité du système de santé public, à la suite de changements temporaires effectués en raison de la pandémie de COVID-19.

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a terminé l'exercice 2019 avec un bassin solide de nouvelles affaires, et la pandémie de COVID-19 n'a pas eu de répercussions significatives sur cette unité au premier trimestre. En 2020, l'unité Solutions de gestion du capital et des risques restera concentrée sur son objectif de répondre à la demande du marché pour des solutions de gestion du capital faisant appel à la réassurance vie aux États-Unis et en Europe.

- Avec prise d'effet le 2 janvier 2020, la compagnie a lancé son nouveau produit d'assurance vie avec participation de la Canada Vie. Ce nouveau produit est offert aux conseillers dans l'ensemble des canaux et il est appuyé par la fusion du compte de participation de la Canada Vie.
- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) et a conclu un accord transitoire qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin de 2020. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe ont pris les mesures nécessaires pour gérer l'incidence immédiate du Brexit et continueront d'évaluer toute autre mesure qui pourrait devoir être prise tandis que le Royaume-Uni et l'UE établissent les modalités de leur relation future.
- Au 31 mars 2020, les réductions annualisées des charges liées au programme de restructuration au Royaume-Uni se chiffraient à 14 M£ avant impôt, un montant semblable à celui enregistré au 31 décembre 2019. La compagnie demeure en bonne voie d'atteindre sa cible relative aux réductions annuelles des charges de 20 M£ avant impôt d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020; toutefois, l'atteinte de cette cible pourrait être retardée si le confinement lié à la COVID-19 était prolongé au Royaume-Uni. Les réductions des charges devraient provenir de diverses mesures, comme l'amélioration des processus et des systèmes et la réduction de l'effectif.
- Le 3 février 2020, Irish Life, par l'intermédiaire de sa filiale Invesco Limited, a conclu l'acquisition d'Acumen & Trust DAC, une société de services-conseils financiers irlandaise qui lui permettra d'accroître sa présence dans les secteurs des services-conseils en avantages du personnel et des conseils financiers individuels.
- Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, au groupe de sociétés FNZ. Les approbations réglementaires nécessaires ont été demandées aux autorités pertinentes, et si elles sont obtenues, la transaction devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2020. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction, même si celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Le 2 mars 2020, Irish Life a acquis Conexim Advisors Limited (Conexim), qui lui donne accès, au moyen d'une plateforme indépendante, à des fonds, des actions, des obligations et des fonds négociés en bourse de tous les principaux marchés. Conexim fournit ses services par l'intermédiaire de conseillers financiers qui offrent des services-conseils financiers et des services de placement à des particuliers et à des entreprises. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.

BÉNÉFICE NET
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Attribuable au compte de participation			
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices	365 \$	302 \$	345 \$
Participations des titulaires de polices	355	332	355
Total attribuable au compte de participation	10 \$	(30) \$	(10) \$
Détenteur d’actions ordinaires			
Exploitation canadienne	161 \$	206 \$	281 \$
Exploitation européenne ⁽¹⁾	122	373	227
Solutions de gestion du capital et des risques	100	109	103
Exploitation générale	16	18	51
Total – détenteur d’actions ordinaires	399 \$	706 \$	662 \$
Total du bénéfice net	409 \$	676 \$	652 \$

⁽¹⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2019 comprennent un profit net de 8 M\$ lié à la transaction avec Scottish Friendly.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a totalisé 409 M\$, comparativement à 652 M\$ il y a un an.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation a été de 10 M\$, comparativement à une perte nette attribuable au compte de participation de 10 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires (le bénéfice net) s’est chiffré à 399 M\$, comparativement à 662 M\$ il y a un an. Cette diminution découle principalement de l’apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d’assurance relativement à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée attribuable à l’important recul des marchés boursiers au sein de l’exploitation canadienne au cours du trimestre, ainsi qu’aux autres incidences liées aux marchés dans toutes les unités d’exploitation qui sont attribuables au repli important des marchés et à la volatilité accrue au premier trimestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l’incidence de la croissance des activités dans l’unité d’exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

INCIDENCE DES MARCHÉS
Incidence des marchés boursiers et des taux d’intérêt

Les répercussions sur les marchés boursiers ont été considérables au cours de la période, en raison du déclin des niveaux des marchés boursiers depuis le 31 décembre 2019. Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le premier trimestre de l’exercice 2020 ont augmenté au Canada, aux États-Unis et dans la grande région européenne, alors qu’ils ont diminué au Royaume-Uni, par rapport à la période correspondante de 2019; toutefois, ils affichaient une baisse importante à la fin du trimestre par rapport au 31 décembre 2019. Par rapport au premier trimestre de 2019, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du premier trimestre de 2020 a augmenté de 4 % au Canada (indice S&P/TSX), de 13 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 7 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), tandis qu’elle a diminué de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du premier trimestre de 2020, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 22 % au Canada, de 20 % aux États-Unis, de 25 % au Royaume-Uni et de 26 % dans la grande région européenne, par rapport au 31 décembre 2019.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux des bons du Trésor ont principalement diminué alors que les écarts des obligations de sociétés se sont accentués au cours du trimestre.

En plus de l'incidence défavorable de 98 M\$ comprise dans la révision des hypothèses actuarielles, les incidences liées aux marchés se sont chiffrées à 137 M\$ au premier trimestre de 2020, reflétant ainsi les effets défavorables d'un repli des marchés boursiers et des taux d'intérêt au cours de la période sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, ce qui comprend l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

Devises

Au cours du premier trimestre de 2020, le taux de change moyen du dollar américain a augmenté par rapport au premier trimestre de 2019, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 décembre 2019 au 31 mars 2020, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 396 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures non conformes aux normes IFRS ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Au premier trimestre de 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, charges qui ont eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (charge nette de 4 M\$ au premier trimestre de 2019). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie, principalement attribuable aux baisses de notations de diverses obligations de sociétés faisant partie de ce portefeuille, a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 17 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence favorable de 14 M\$ au premier trimestre de 2019).

La pandémie a influé sur les marchés du crédit à la fin du premier trimestre de 2020, ce qui s'est traduit par une diminution de l'activité de crédit et de dépréciation avant la fin du trimestre. L'évolution des effets sur l'économie et les marchés pourrait avoir des répercussions défavorables sur l'activité de notation et de dépréciation, ce qui aurait en retour une incidence défavorable sur les résultats de la compagnie.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du premier trimestre de 2020, la compagnie a révisé certaines hypothèses économiques liées aux répercussions du marché pour le trimestre considéré, une révision qui a donné lieu à une incidence défavorable de 98 M\$, contrebalancée partiellement par la révision du raffinement de la modélisation, d'autres hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, qui a eu une incidence favorable de 49 M\$, ce qui s'est traduit par une incidence défavorable nette de 49 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 129 M\$ sur le bénéfice net pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence défavorable de 102 M\$ pour le trimestre précédent.

Au sein de l'exploitation canadienne, le bénéfice net a subi une incidence défavorable de 94 M\$, ce qui comprend une incidence défavorable de 98 M\$ liée à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée attribuable à l'important recul des marchés boursiers au cours du trimestre. Pour l'exploitation européenne, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la morbidité, principalement, ont eu une incidence positive de 38 M\$ sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence positive sur le bénéfice net s'est chiffrée à 7 M\$.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS
Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Exploitation canadienne	6 888 \$	7 229 \$	6 644 \$
Exploitation européenne	10 901	8 034	12 037
Solutions de gestion du capital et des risques	4 584	4 427	4 437
Exploitation générale	372	412	104
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	22 745 \$	20 102 \$	23 222 \$

Souscriptions⁽¹⁾⁽²⁾

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Exploitation canadienne	3 632 \$	3 609 \$	3 180 \$
Exploitation européenne	10 109	6 670	11 312
Total des souscriptions⁽¹⁾	13 741 \$	10 279 \$	14 492 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

Primes et dépôts

Pour le premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 0,5 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 22,7 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits de rentes immédiates au sein de l'exploitation européenne. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de retraite au sein de l'exploitation européenne, ainsi que par une augmentation des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation et des dépôts liés aux fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne.

Souscriptions

Les souscriptions se sont chiffrées à 13,7 G\$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 0,8 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution au sein de l'exploitation européenne découle principalement de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds, de rentes collectives et de rentes individuelles, contrebalancée partiellement par la hausse des souscriptions de produits de retraite et de prêts hypothécaires rechargeables. L'augmentation pour l'exploitation canadienne s'explique principalement par la hausse des souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement de tiers.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Exploitation canadienne	425 \$	443 \$	407 \$
Exploitation européenne	333	377	395
Solutions de gestion du capital et des risques	3	2	3
Exploitation générale	15	15	15
Total des honoraires et autres produits	776 \$	837 \$	820 \$

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 44 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 776 M\$, principalement en raison de la baisse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne, contrebalancée partiellement par la hausse des honoraires au sein de l'exploitation canadienne attribuable à la hausse de l'actif géré moyen et par une augmentation des autres produits.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au premier trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 4,9 %, une baisse comparativement à 12,2 % au premier trimestre de 2019. La diminution du taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2020 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable, au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne, découlant des fluctuations du marché qui s'est traduit par une baisse de 11,7 points. La tranche restante de la diminution provient d'une augmentation du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF

Actif administré⁽¹⁾	31 mars 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actif investi	138 034 \$	138 395 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	8 499	8 369
Autres actifs	25 200	24 311
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	182 185	199 589
Total de l'actif	353 918	370 664
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	67 077	71 342
Total de l'actif géré⁽¹⁾	420 995	442 006
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	66 468	65 856
Total de l'actif administré⁽¹⁾	487 463 \$	507 862 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif administré avait diminué de 20,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 487,5 G\$, essentiellement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 94,9 G\$, soit 69 % de l'actif investi, au 31 mars 2020, comparativement à 95,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99,7 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 82 % ayant la notation A ou une notation supérieure. Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 mars 2020. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés au fil de l'évolution de la pandémie.

Qualité des obligations du portefeuille	31 mars 2020		31 décembre 2019	
AAA	15 312 \$	16 %	15 899 \$	17 %
AA	30 465	32	30 826	32
A	31 598	34	31 199	33
BBB	17 174	18	16 924	18
BB ou inférieure	301	—	293	—
Total	94 850 \$	100 %	95 141 \$	100 %

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d’acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu’elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l’exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l’emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 mars 2020				31 décembre 2019	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	564 \$	1 512 \$	2 076 \$	10 %	2 069 \$	10 %
Résidences multifamiliales	3 455	1 955	5 410	25	5 431	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	1 433	1 433	7	1 314	6
Biens commerciaux	251	12 118	12 369	58	11 902	58
Total	4 270 \$	17 018 \$	21 288 \$	100 %	20 716 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s’établissait à 21,3 G\$, soit 15 % de l’actif investi, au 31 mars 2020, comparativement à 20,7 G\$, ou 15 % de l’actif investi, au 31 mars 2019. L’augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux. Le total des prêts assurés s’élevait à 4,3 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Dans les conditions actuelles du marché, un nombre restreint de demandes de report hypothécaire ont été présentées après le 31 mars 2020. La direction surveille et évalue attentivement ces demandes, qui ne sont pas significatives pour l’instant, mais qui pourraient tout de même influencer sur la performance de la compagnie dans l’avenir.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 mars 2020		31 décembre 2019	
	\$	%	\$	%
Ontario	1 083	52	1 073	52
Québec	432	21	432	21
Alberta	117	6	118	6
Terre-Neuve	97	5	98	5
Colombie-Britannique	93	4	94	4
Saskatchewan	91	4	90	4
Nouvelle-Écosse	57	3	58	3
Nouveau-Brunswick	54	3	53	3
Manitoba	48	2	48	2
Autres	4	—	5	—
Total	2 076 \$	100 %	2 069 \$	100 %

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 103 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 23 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 mars 2020 (21 ans au 31 décembre 2019).

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 31 mars 2020, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 473 M\$, comparativement à 2 423 M\$ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 50 M\$. L'augmentation tient principalement à l'incidence des fluctuations des devises, aux modifications apportées aux notations et aux activités normales.

Les charges pour perte de valeur de 49 M\$ (51 M\$ au 31 décembre 2019) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 473 M\$ (2 423 M\$ au 31 décembre 2019) représentaient au total 2,1 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 mars 2020 (2,0 % au 31 décembre 2019).

Exposition au secteur de l'énergie

Placements en obligations, prêts hypothécaires et immeubles de placement liés au secteur de l'énergie

	31 mars 2020					31 décembre 2019
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Total
Obligations ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	2 112 \$	110 \$	690 \$	412 \$	3 324 \$	3 431 \$
Prêts hypothécaires ⁽⁴⁾	1 924	53	39	—	2 016	2 054
Immeubles de placement	462	—	—	—	462	456
Total	4 498 \$	163 \$	729 \$	412 \$	5 802 \$	5 941 \$

⁽¹⁾ Les placements en obligations du secteur de l'énergie constituent une sous-catégorie de certains secteurs présentés à la note 9a)ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Le coût amorti de ces obligations était de 3 327 M\$ au 31 mars 2020 et de 3 177 M\$ au 31 décembre 2019.

⁽³⁾ Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants assortis d'une valeur comptable de 175 M\$ et d'un coût amorti de 177 M\$ au 31 mars 2020.

⁽⁴⁾ Comprend des prêts hypothécaires assurés de 587 M\$ au 31 mars 2020 et de 615 M\$ au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, les placements de la compagnie liés au secteur de l'énergie, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, se chiffraient à 5,8 G\$ (5,9 G\$ au 31 décembre 2019). Ce montant comprend une exposition directe à des placements en obligations de 3,3 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2019), ou 2,3 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, ainsi qu'une exposition indirecte à des prêts hypothécaires commerciaux et des immeubles de placement de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 décembre 2019), ou 1,7 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants.

Au 31 mars 2020, les placements de la compagnie en obligations liées au secteur de l'énergie étaient bien diversifiés en fonction de plusieurs sous-secteurs et étaient considérés de haute qualité, 99 % de ces placements étant assortis d'une notation élevée. Environ 60 % des placements du portefeuille visaient des entités du secteur intermédiaire et du secteur du raffinage, alors qu'une proportion de 40 % visait des entités des secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères, ainsi que des entités liées aux organismes gouvernementaux.

En outre, l'exposition indirecte de la compagnie aux prêts hypothécaires commerciaux et aux immeubles de placement liés au secteur de l'énergie était concentrée dans certaines régions géographiques où l'économie dépend davantage du secteur de l'énergie, et cette exposition était bien diversifiée en fonction du type d'immeuble : 37 % dans les résidences multifamiliales, 23 % dans les immeubles industriels et autres, 22 % dans les commerces de détail et 18 % dans les immeubles de bureaux. Plus de 96 % du portefeuille total était concentré dans la province de l'Alberta, et la tranche restante était surtout concentrée dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était de 68 % au 31 mars 2020.

En mars 2020, Moody's Investors Service et S&P Global Ratings ont revu leurs perspectives à la baisse pour ce qui est du pétrole brut pour le reste de 2020, en raison de la diminution de la demande attribuable à la pandémie de COVID-19. Les hypothèses sur les prix des hydrocarbures constituent une donnée importante pour établir les prévisions à l'égard des flux de trésorerie ainsi que le profil de risque de crédit qui en découle pour les émetteurs et le secteur, particulièrement pour les sous-secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères. Les augmentations des charges pour pertes de crédit futures découlant des modifications à la baisse des notations qui sont propres au secteur de l'énergie ont été modestes et les placements dans le secteur de l'énergie n'ont subi aucune perte de valeur au premier trimestre de 2020.

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 mars 2020						31 décembre 2019
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Prêts hypothécaires rechargeables	Autres	Total
Prêts hypothécaires	703 \$	1 478 \$	1 353 \$	832 \$	1 433 \$	564 \$	6 363 \$
Immeubles de placement	—	884	644	775	—	345	2 648
Total	703 \$	2 362 \$	1 997 \$	1 607 \$	1 433 \$	909 \$	9 011 \$
							Total
							6 129 \$
							2 726
							8 855 \$

Au 31 mars 2020, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 9,0 G\$, ou 6,5 % de l'actif investi (8,9 G\$ au 31 décembre 2019). Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 28 % dans les immeubles industriels et autres, 26 % dans les commerces de détail, 22 % dans les immeubles de bureaux, 16 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 8 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 49 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 28 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 23 % lié à l'épicerie.

PASSIF

Total du passif

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	136 370 \$	137 114 \$
Actions privilégiées	1 000	—
Autres passifs du fonds général	11 438	10 600
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	182 185	199 589
Total	330 993 \$	347 303 \$

Le total du passif a diminué de 16,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, passant ainsi à 331,0 G\$ au 31 mars 2020.

Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a émis des actions privilégiées de catégorie A, série 6, à Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), sa société mère. Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, de la compagnie sont assorties des caractéristiques suivantes : une valeur de rachat totale de 1 G\$, soit 25 \$ par action, un taux de dividende cumulatif annuel de 6,25 %, payable trimestriellement, et une date de rachat obligatoire, soit le 1^{er} janvier 2045. Elles sont classées à titre de passifs. Les dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passifs sont comptabilisés dans les charges financières.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 17,4 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 22,4 G\$, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 4,7 G\$ et par les dépôts nets de 0,2 G\$. Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,8 G\$, en raison essentiellement d'une augmentation des instruments financiers dérivés, contrebalancée en partie par une diminution des autres passifs et créditeurs. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 0,7 G\$, principalement en raison des ajustements à la juste valeur, contrebalancés en partie par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain, ainsi que par l'incidence des nouvelles affaires.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie fournissent des garanties de revenu et peuvent également fournir des garanties en cas de décès et à l'échéance. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Au 31 mars 2020, la valeur de marché des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 280 M\$ (2 518 M\$ au 31 décembre 2019). La diminution de la valeur de marché est principalement attribuable au repli des marchés boursiers au cours du trimestre.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	31 mars 2020				
	Valeur de marché	Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	28 981 \$	21 \$	56 \$	630 \$	630 \$
Exploitation européenne	9 336	25	16	1 252	1 252
Solutions de gestion du capital et des risques⁽²⁾	770	575	1	—	575
Total	39 087 \$	621 \$	73 \$	1 882 \$	2 457 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 mars 2020 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 mars 2020 a augmenté de 1 480 M\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 2 457 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable au recul des marchés boursiers et à la hausse de la valeur des garanties liées aux fonds distincts qui découle de la diminution des taux d'intérêt au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2020, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 8 M\$ pour le premier trimestre de 2020 (5 M\$ pour le premier trimestre de 2019).

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 mars 2020, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 17 M\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour se chiffrer à 768 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 mars 2020, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 mars 2020 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 49 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 53 M\$ au 31 décembre 2019).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Lifeco. Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 mars 2020, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 385 actions d'une valeur de 8 884 M\$ au 31 décembre 2019).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres

Au 31 mars 2020, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres de la compagnie s'établissait à 22,9 G\$, contre 23,4 G\$ au 31 décembre 2019. Cette diminution est principalement attribuable à la conversion d'actions ordinaires en actions privilégiées classées à titre de passifs de 1,0 G\$ et à la baisse du surplus cumulé de 0,6 G\$ découlant du paiement de dividendes sur actions ordinaires. La diminution a été contrebalancée en partie par les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de 0,4 G\$, par les pertes de change latentes découlant de la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger de 0,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, lesquelles sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global, dans les capitaux propres, ainsi que par un bénéfice net de 0,4 G\$.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 mars 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 4,8 G\$ (6,6 G\$ au 31 décembre 2019) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 75,6 G\$ (76,5 G\$ au 31 décembre 2019). La diminution de 1,8 G\$ de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme s'explique principalement par l'acquisition d'actions et l'augmentation des actifs donnés en garantie à l'égard des dérivés. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Se reporter à la rubrique Répercussions de la pandémie de COVID-19 – Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation, pour une analyse plus détaillée du contexte actuel.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation	675 \$	653 \$
Financement	(569)	(502)
Investissement	(183)	29
	(77)	180
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	112	(32)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	35	148
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 236	2 911
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 271 \$	3 059 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au premier trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 35 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Au cours du premier trimestre de 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 675 M\$, une hausse de 22 M\$ par rapport au premier trimestre de 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 569 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes sur actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 183 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV au 31 mars 2020 de la Canada Vie était de 133 % (alors que le ratio du TSAV consolidé de la Great-West était de 135 % au 31 décembre 2019). Cette diminution de 2 points est attribuable aux dividendes versés à Lifeco ainsi qu'à l'incidence des marchés et aux activités normales au cours du trimestre. Le repli des marchés boursiers au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une diminution d'environ 1,5 point du ratio total du TSAV de la Canada Vie, qui s'explique principalement par la hausse des exigences de capital liées au TSAV pour les fonds distincts assortis de garanties. La fluctuation des taux d'intérêt au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation d'environ 2 points du ratio du TSAV.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV	31 mars 2020	31 déc. 2019
Capital de première catégorie	11 483 \$	11 952 \$
Capital de deuxième catégorie	4 340	3 637
Total du capital disponible	15 823	15 589
Provision d'excédent et dépôts admissibles	12 942	12 625
Total des ressources en capital	28 765 \$	28 214 \$
Capital requis	21 673 \$	20 911 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	133 %	135 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Mesures réglementaires du BSIF liées à la COVID-19

Le BSIF offre un allègement de capital aux compagnies d'assurance en raison du contexte économique lié à la COVID-19.

Le BSIF a annoncé que les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les emprunts ne nécessiteront pas de hausse des exigences de capital sur les prêts hypothécaires, les contrats de location et les autres types de prêts. Les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les primes ne se traduiront pas non plus par une augmentation des exigences de capital.

Le BSIF a présenté un calcul de nivellement temporaire pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des taux d'intérêt. Le calcul de nivellement temporaire établit la moyenne des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive. La méthode de nivellement est facultative pour le premier trimestre, mais obligatoire pour la présentation du TSAV pour le deuxième trimestre. La compagnie n'a pas appliqué la méthode de nivellement à ses résultats pour la période de présentation de l'information considérée.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l’Institut canadien des actuaires et d’autres intervenants du secteur au fil de l’évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l’égard des garanties liées aux fonds distincts.

L’International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d’assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d’assurance*, et dont la date d’entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l’évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d’assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L’adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu’à d’éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d’information financière.

NOTATIONS

La compagnie a reçu d’excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de chaque agence de notation. Les notations ont pour but d’offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d’une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d’une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d’elles. En 2020, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). Ces notations ne sont pas une recommandation d’achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d’autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l’incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d’être revues ou retirées à tout moment par l’agence de notation.

Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d’autres grandes sociétés liées sur le marché de l’assurance au Canada et leur situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d’un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

Agence de notation	Mesure	Notation
A.M. Best Company	Santé financière	A+
DBRS Morningstar	Notation de l’émetteur	AA
	Santé financière	AA
	Créances de second rang	AA (faible)
Fitch Ratings	Santé financière de l’assureur	AA
	Créances de second rang	A+
Moody’s Investors Service	Santé financière de l’assureur	Aa3
Standard & Poor’s Ratings Services	Santé financière de l’assureur	AA
	Créances de second rang	AA-

Avec prise d’effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d’assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d’assurance vie : La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie. Les notations des sociétés touchées ont été révisées afin de refléter la structure actuelle de la compagnie et sont semblables aux notations existantes.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et des pertes éventuelles. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance des risques et des politiques connexes de la compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires. La gestion des risques et les pratiques relatives au contrôle de la compagnie n'ont subi aucune modification importante au cours du premier trimestre de 2020. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2019 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2020 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il propose d'apporter des modifications ciblées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Le 17 mars 2020, l'IASB a reporté de un an la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1^{er} janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'IASB prévoit publier les modifications finales à IFRS 17 au milieu de 2020.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2019.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Montants présentés dans les états financiers			
Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie)	8 994 \$	8 873 \$	8 411 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts)	5 745	6 663	5 099
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	14 739	15 536	13 510
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	812	841	811
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	7 194	3 725	8 901
Total des primes et dépôts	22 745 \$	20 102 \$	23 222 \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Actif administré

	31 mars 2020	31 déc. 2019	31 mars 2019
Total de l'actif selon les états financiers	353 918 \$	370 664 \$	359 813 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	67 077	71 342	64 665
Total de l'actif géré	420 995	442 006	424 478
Autres actifs administrés	66 468	65 856	61 964
Total de l'actif administré	487 463 \$	507 862 \$	486 442 \$

Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Incidence des fluctuations des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a émis des actions privilégiées de catégorie A, série 6, à Lifeco, sa société mère. Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, de la compagnie sont assorties des caractéristiques suivantes : une valeur de rachat totale de 1 G\$, soit 25 \$ par action, un taux de dividende cumulatif annuel de 6,25 %, payable trimestriellement, et une date de rachat obligatoire, soit le 1^{er} janvier 2045. Elles sont classées à titre de passifs. Les dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passifs sont comptabilisés dans les charges financières.

Aucune autre transaction entre parties liées n'a changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

CONVERSION DES DEVISES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019
Dollar américain					
Bilan	1,40 \$	1,30 \$	1,32 \$	1,31 \$	1,34 \$
Produits et charges	1,34 \$	1,32 \$	1,32 \$	1,34 \$	1,33 \$
Livre sterling					
Bilan	1,74 \$	1,72 \$	1,63 \$	1,66 \$	1,74 \$
Produits et charges	1,72 \$	1,70 \$	1,63 \$	1,72 \$	1,73 \$
Euro					
Bilan	1,55 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,49 \$	1,50 \$
Produits et charges	1,48 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,50 \$	1,51 \$

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur le site www.sedar.com.



La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3
Membre du groupe de sociétés de Power Corporation®

canadavie.com

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce
de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.